

Projet de politique linguistique : rapport de la consultation

Angèle Dufresne

Conformément au processus adopté à l'automne quant au cheminement du projet de politique linguistique dans les instances, le recteur, M. Roch Denis, a fait rapport verbalement à la Commission des études du 20 janvier dernier de la consultation tenue à la mi-décembre auprès de la communauté universitaire sur ce projet.

La consultation a suscité une très bonne participation de la part d'individus et d'unités académiques, administratives et syndicales et tous sans exception, de souligner le recteur, accordent leur appui au projet de politique linguistique, à ses grands objectifs et ses lignes directrices, vantent son à-propos et sa pertinence et louent son importance. Des échos favorables sont même venus du ministère de l'Éducation, de l'Office de la langue française et d'autres établissements universitaires, a-t-il précisé.

Les questionnements exprimés par la communauté universitaire sont de trois ordres. Un premier concerne l'application pratique et concrète de la politique dans un environnement de recherche et de communication scientifique qui utilise majoritairement l'anglais (communications scientifiques, contrats de recherche, demandes de subventions, etc.). Comment la politique linguistique peut-elle tenir compte de l'environnement quotidien de travail et d'échanges avec une majorité anglo-saxonne continentale, s'interrogent plusieurs des intervenants de la consultation, dans un contexte d'engagement véritable d'un établissement francophone à faire de la science en français, là est tout le défi.

La proposition du Rapport Bélanger d'offrir 10 % des cours du baccalauréat (trois cours) dans une langue autre que le français (ex. l'anglais ou l'espagnol) n'ayant pas été retenue dans le projet de politique linguistique, l'École des sciences de

la gestion et la Faculté de Science politique et droit se demandent comment introduire suffisamment de souplesse dans le système pour permettre par exemple à une sommité invitée de l'étranger de donner son enseignement dans une autre langue; de ne pas pénaliser les étudiants de l'UQAM qui souhaiteraient faire des études supérieures en Europe où deux langues européennes sont requises (ex. en sciences de la gestion); donner accès à nos étudiants à une formation de qualité qui suppose aujourd'hui la maîtrise de plus d'une langue et l'acquisition d'une terminologie disciplinaire dans une 2^e ou 3^e langue. Autrement dit, comment la politique linguistique pourra-t-elle permettre de concilier les objectifs de mobilité internationale étudiante et d'acquisition de connaissances multi-linguistiques?

Troisième ordre de préoccupations venant notamment de la formation continue et de la formation sur mesure dans les entreprises : comment

l'UQAM peut-elle s'engager dans une offre de programme dans des langues autres que le français, lorsqu'on lui demande ce type de formation, comme le font sans sourciller les autres universités montréalaises et québécoises? À ce chapitre, le projet de politique linguistique de l'UQAM (article 11) propose de solliciter un avis formel des ministres de la Culture et des communications, responsable de la Charte de la langue française, et de l'Éducation sur l'interprétation à donner à la politique linguistique québécoise à ce sujet.

Les commissaires ont adopté à l'unanimité la proposition du recteur de confier au même comité restreint de la Commission des études, chargé de revoir à l'automne le projet de politique, le mandat d'examiner les commentaires formulés lors de la consultation et soumettre à la C.É. de mars une version amendée et annotée qui en tiennent compte.



Photo : Denis Chalifour

Le recteur, M. Roch Denis.

NOMINATIONS

M. Claude Besner a été nommé directeur des programmes de 2^e cycle en gestion de projet (maîtrise, DESS et programme court) pour un mandat se terminant le 31 mai 2006. Détenteur d'un baccalauréat en architecture de l'Université de Montréal (1982), d'un MBA de l'École des Hautes Études Commerciales (1991), d'un doctorat conjoint en administration de l'UQAM, HEC, McGill et Concordia avec mention d'excellence (2000) et d'une certification du Project Management Institute-PMI (2000), M. Besner a bénéficié de nombreuses bourses d'excellence au cours de ses études. Il enseigne à l'UQAM depuis plusieurs années et est un spécialiste de la planification et du contrôle opérationnels de projet, des systèmes de support et technologies de l'information en gestion de projet.

Feront partie du **Groupe de travail pour la révision du Règlement No 8** des études de cycles supérieurs les personnes suivantes :

- M. Norbert Morin, représentant de la vice-rectrice associée aux Études et adjoint (cycles supérieurs) au directeur du Bureau de l'enseignement et des programmes, président du groupe;
- M. Yves Maufette, professeur et vice-doyen aux études de la Faculté des sciences;
- Mme Diane Demers, professeure et vice-doyenne aux études de la Faculté de science politique et de droit;

- M. Serge Robert, professeur et vice-doyen à la recherche de la Faculté des sciences humaines;
- M. Claude Felteau, professeur et vice-doyen aux études de l'École des sciences de la gestion;
- M. Jacques Rhéaume, professeur à la Faculté des lettres, langues et communications;
- Mme Monique Brodeur, professeure à la Faculté des sciences de l'éducation;
- M. Mario Côté, professeur à la Faculté des arts;
- Mme Monique Dufresne, chargée de cours au Département des communications (substitut : M. Langis Madgin, chargé de cours au Département organisation et ressources humaines);
- Mme Manon Gauthier, assistante à la gestion de programme d'études avancées au Département de mathématiques (substitut : Mme Martine Fuentès, assistante à la gestion de programmes d'études avancées au Département d'études littéraires);
- M. Jean-Philippe Gingras, étudiant de cycle supérieur (substitut : M. Laurent Boudreau, étudiant de cycle supérieur);
- M. Charles Perraton, professeur au Département des communications, directeur de la maîtrise en communication et commissaire de la Commission des études •